



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

La Ville de Fribourg promeut l'utilisation des vélos électriques dans les entreprises

Fribourg, le 11.04.2013 – Après un système de subvention à l'achat et l'action « Auto contre E: Bike », le Service de la mobilité de la Ville de Fribourg continue à promouvoir les deux-roues électriques à travers une nouvelle action pour 2013, qui s'adresse cette fois aux entreprises, administrations et associations.

D'avril à fin octobre, toute entreprise, association ou organisation basée en ville de Fribourg a la possibilité d'obtenir gratuitement 3 vélos électriques de dernière génération pour une durée de 3 semaines. Des équipements (casque, coupe-vent, etc.) lui sont également fournis, permettant l'utilisation du vélo dans toutes les conditions météorologiques. Les vélos pourront être mis à disposition des employés pour leurs déplacements professionnels, mais également pour leurs déplacements entre lieu de domicile et travail ainsi que pour leurs loisirs, week-end compris. Il incombera aux entreprises participantes de décider de la manière dont les vélos seront mis à disposition de leurs employés.

M. Thierry Steiert, Conseiller communal en charge de la mobilité, rappelle que *« l'objectif reste le même que pour les actions précédentes : donner la possibilité à des personnes ne pratiquant pas régulièrement le vélo de tester au quotidien des modèles électriques de dernière génération et de les persuader que le vélo est clairement le moyen le plus simple, le plus économique, le plus écologique et surtout le plus rapide pour se déplacer en ville et aux alentours. La Ville de Fribourg souhaite ainsi sensibiliser les employés, mais également les entreprises, qui pourront concrètement voir qu'il serait intéressant d'avoir, à côté des voitures de fonction, quelques « vélos de fonction » ! »*

Cette action a pu être réalisée grâce à un partenariat mis en place entre la Ville de Fribourg et l'entreprise SCOTT Sports SA, basée à Givisiez, qui fournit l'ensemble des vélos électriques. M. Beat Zaugg, CEO de SCOTT Sports SA, explique pourquoi ce partenariat leur tenait à cœur : *« Faisant partie de l'Agglomération fribourgeoise, nous sommes particulièrement sensibles aux problèmes liés à l'augmentation du trafic en ville. C'est pourquoi nous avons été séduits par l'idée de proposer nos vélos électriques à des entreprises. »*

L'Office de la circulation et de la navigation est la première entreprise participant à l'action. Pour son Directeur, M. Marc Rossier, « *le vélo électrique est un moyen de transport attractif avec un impact favorable sur la santé, la fluidité du trafic et l'environnement.* »

La Conférence de presse a été l'occasion de lui transmettre les vélos et de lancer officiellement le démarrage de cette nouvelle offre.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur de la Police locale et de la mobilité, au 026 351 74 00 ou au 079 616 73 84 (le 11 avril de 17h à 18h)

M. Philippe Albertano, Sales & Marketing Director Switzerland chez SCOTT Sports SA, au 026 460 16 98 ou 079 467 59 50

M. Marc Rossier, Directeur de l'OCN, au 026 484 55 00